L'éditorial
de Jacques Dancale

Passage de relais au barreau de Guadeloupe

La profession d'avocat fait toujours rêver et attire des jeunes juristes, convaincus par le rôle de l'avocat dans une démocratie, comme le véritable gardien des droits du concitoyen. Ils sont désormais 315 membres du barreau de la Guadeloupe, signe d'un réel engouement pour une population d'un peu plus de 400 000 habitants. À La Réunion, par exemple, pour une population de près d'un million de personnes, seuls 220 avocats sont recensés, soit autant qu'en Martinique. Est-ce à dire qu'en Outre-mer, les Guadeloupéens génèrent plus de contentieux qu'ailleurs ? Sans doute non, mais l'avocat conserve en tout cas une bonne image globale. Nombre de personnalités politiques fortes, dans l'histoire de la Guadeloupe, étant issues de cette profession, parmi lesquels on retient bien sûr Gerty Archimède, et plus tard Lucette Michaux-Chevry. Il est vrai que, contrairement à d'autres métiers du droit, l'avocat n'évolue pas dans une caste de nantis. Il constitue un échantillon fidèle des différentes catégories socio-économiques de l'archipel, pour ce qui est de leurs origines. C'est aussi parmi ses avocats que la Guadeloupe compte de remarquables tribuns militants engagés dans des luttes sociales, ou simplement célèbres pour leur faconde et leurs postures. Félix Rodes fut de ceux-là et René Falla (dit Mèt) a aussi marqué son époque, bien au-delà des tribunaux. Aujourd'hui leurs épigones que sont Félix Cotellon ou Hubert Jabot, perpétuent chacun dans sa sphère d'intérêt, cette tradition d'engagement. Jamil Houda fut le 22e bâtonnier et sous sa mandature, quelque 30 nouveaux avocats ont intégré le barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Le bâtonnat de Maître Houda fut aussi celui des premières caravanes de l'avocat et du droit pour un rapprochement avec le justiciable, ce sont aussi des conventions signées par juridictions et le développement de la médiation. Une dynamique que son successeur Bernard Pancrel, par ailleurs conseiller régional, devra poursuivre en gardant intact l'idéal d'une profession en pleine mutation.

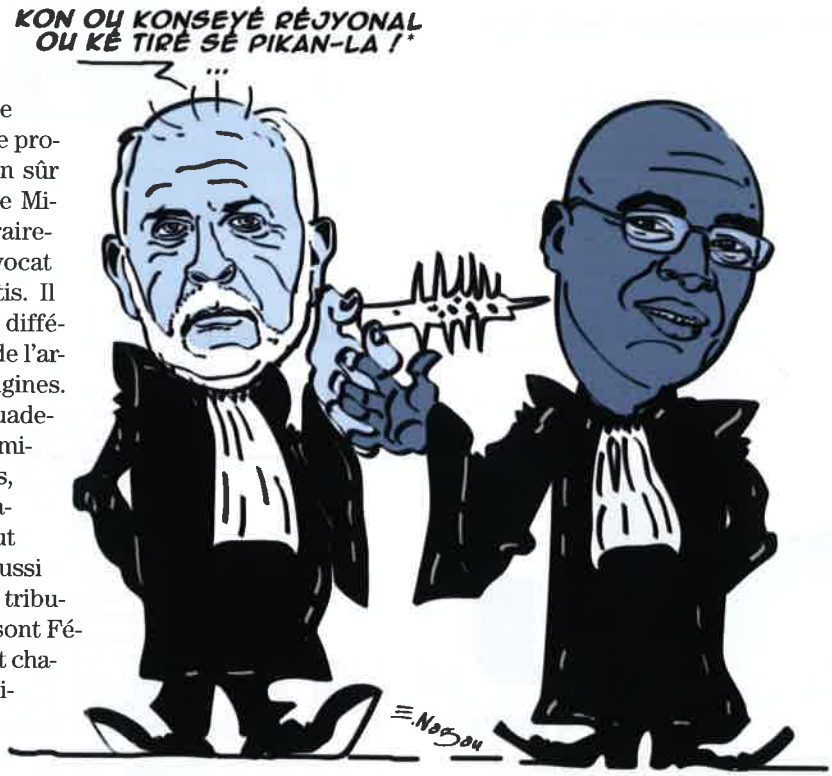

* Comme tu es conseiller régional, tu ôteras les épines !